



Pacte civique

Confrontations : *La fraternité en actes*

Colloque du 13 octobre 2018

Jean-Baptiste de Foucauld

Quels enseignements tirer de ce beau colloque ?

D'abord, l'intérêt du débat sur la fraternité, sur son contenu, sur sa signification, qui ne va pas de soi dès que l'on quitte les stéréotypes, et qui nous interpelle, individuellement et collectivement. Surtout lorsqu'on la confronte à des cas pratiques qui font apparaître ce qui arrive, parfois dramatiquement, quand elle manque, et ce qui peut advenir, souvent comme une heureuse surprise, lorsqu'elle est là.

Ensuite, il y a dans notre pays un immense besoin de fraternité. Les exemples retenus, dans le domaine du logement, de la santé, de la prison, ou des migrations l'ont clairement montré. Mais, de manière générale, ce besoin n'est pas reconnu en tant que tel, car il s'exprime sous d'autres formes, tantôt conflictuelles et agressives, tantôt douloureuses et repliées, avec la tentation de la fausse solution communautariste. Moins on reconnaîtra ce besoin, plus il se manifesterà de manière perverse.

Ce que notre colloque a aussi montré, ainsi que l'indique son titre, qui a, en ce sens, tenu sa promesse, c'est que la fraternité peut et doit se traduire « en actes ». Ce n'est donc pas, comme ses adversaires, avoués ou cachés (il y en a plus qu'on ne pense) se plaisent souvent à le dire, un simple état d'âme sentimental et vaporeux sans effets pratiques, ni un moment d'effervescence émotionnelle collective vite oublié. C'est une intention à l'égard d'autrui qui se transforme en actions concrètes patiemment construites, dans lesquelles on retrouve, généralement, les trois autres valeurs que le Pacte civique¹ considère comme indissociables de la fraternité, à savoir la créativité, la sobriété et la justice. La fraternité suscite des formes particulières d'ingéniosité, elle n'est pas routinière ; elle est liée aussi à la sobriété, en ce sens qu'elle va à l'essentiel et économise les moyens ; elle a pour objet le respect de l'égalité de dignité de chacun et concourt à l'égalité et à la justice.

Nous avons eu des propositions concrètes pour avancer dans la voie de la fraternité ainsi conçue, propositions exprimées souvent par les personnes ayant souffert elles-

¹ www.pacte-civique.org

mêmes d'un manque évident de fraternité : un conseiller social référent, comme il y a maintenant un médecin référent, pour que la charge de la complexité administrative pèse moins sur les personnes qui ont besoin d'aide, pour accéder à un logement décent notamment ; une réduction de la tarification à l'activité à l'hôpital pour que ce dernier garde sa fonction d'hospitalité ultime, de dernière lumière allumée, de dernier de cordée en somme ; dans les prisons, plus d'occasions de travail et de formation pour préparer l'avenir, la privation de liberté ne devant pas être assimilée à une privation d'activité ; comprendre que le besoin de fraternité des migrants peut prendre des formes différentes de celles auxquelles nous sommes habitués, le besoin de fraternité étant universel, mais pas uniforme.

Mais ce colloque doit aussi être placé dans une perspective plus large : comme le dit Jean-Louis Sanchez dans son dernier livre², la fraternité est sans doute aujourd'hui une « question de survie » ; cette expression pourra paraître emphatique, mais, sérieusement, face aux défis qui menacent aujourd'hui l'humanité, son existence même selon certains, est-elle envisageable de surmonter nos crises sans un élan de fraternité qui nous permette de traiter en profondeur les drames de l'exclusion, du changement climatique, des migrations, de l'intégrisme, des gouvernances égoïstes des Etats dans l'Union européenne, et de la mondialisation désordonnée ? A l'évidence non, car l'humanité a rendez-vous avec elle-même, peut-être pour la première fois sous cette forme, confirmant ainsi cette parole prophétique de Martin Luther King souvent, à juste titre, citée : « Nous allons désormais devoir vivre comme des frères ou mourir comme des idiots ». Reste à inventer les formes légitimes et accessibles de cette fraternité, à l'articuler avec la solidarité dont elle est à la fois la source et la nécessaire prolongation dans une société de plus en plus mécanique et impersonnelle (il ne devrait pas y avoir de prestation sans relation), à la rendre opérationnelle pour que chacune et chacun puisse y prendre sa part, à s'en inspirer pour bâtir les grandes régulations collectives dont l'unité du genre humain en formation ne dégénère pas en inhumanité.

Il y a malgré tout des raisons d'espérer, car la fraternité est en mouvement : un peu partout, les initiatives se multiplient explicitement autour de ce thème, des livres paraissent, des citoyens s'engagent, qui, de fait, pratiquent cette fraternité en actes qui nous réunissent aujourd'hui, parfois aussi sans le dire ni même le savoir, comme Monsieur Jourdain la prose ! Tant sont évidents et vérifiables les liens étroits qui unissent citoyenneté et fraternité, qu'ils soient dits ou non dits.

Est-ce pour autant suffisant ? Non, car la dynamique actuelle est loin de pouvoir inverser le cours des choses, car les forces de délitement l'emportent sur les capacités de reconstruction. Le mouvement pour la fraternité est affaibli par sa dispersion, son manque d'unité, quand il n'est pas parasité par le besoin de reconnaissance qui aboutit à la juxtaposition de fraternités en solo, chacun dans sa chapelle. La Fraternité, qui est avec la Liberté et l'Egalité, l'un des communs de la République se devrait pourtant d'être cultivée en commun. Elle a besoin d'être appuyée, soutenue, relayée entretenue, pour dépasser sa faible puissance privée.

² La fraternité n'est pas une chimère, 35 réformes indispensables pour rétablir le vivre ensemble, l'Harmattan 2018.

Elle a besoin du soutien de la Puissance publique. La montée en gamme, voire la généralisation progressive, du service civique, forme particulière de fraternité en actes, montre bien que l'Etat a des moyens d'action qui lui sont propres et sur lesquels il peut jouer efficacement en partenariat avec la société civile. A condition d'agir avec doigté, car il ne s'agit pas de décréter la fraternité, ni de l'imposer, ce qui serait à la fois contradictoire et impossible, mais plutôt d'en faire une forme d'expression de la liberté et de l'engagement, encouragée, valorisée et même récompensée.

Que pouvons-nous faire ?

D'abord, contribuer à faire émerger, dans la société civile un « Front de la fraternité », qui se rassemblerait chaque année sous la bannière le 16 mai, devenue depuis cette année, « Journée internationale du vivre ensemble » proclamée par les Nations-Unies. Pendant cette semaine de la fraternité, chacun apporterait sa contribution, ses pratiques, sa manière de voir, ses réussites et ses difficultés. Un collectif de collectifs se créerait ainsi, réunissant si possible, outre bien entendu Confrontations et le Pacte civique, l'Appel à la fraternité de 1999 et les « journées citoyennes » organisées dans les communes que promeut cet appel, la Fraternité générale, le Laboratoire de la fraternité, qui s'est d'ailleurs déjà rassemblé autour de la célébration d'une journée de la fraternité le 16 mai 2018, et bien d'autres collectifs qui se manifesteraient à cette occasion.

Ce front serait ainsi en bonne position pour demander aux plus hautes autorités de l'Etat d'ouvrir le chantier de la fraternité (plusieurs formules sont possibles), en se donnant le temps nécessaire, pour donner enfin un contenu à ce parent pauvre de la devise républicaine. Il s'agirait de s'efforcer de définir plus précisément ce qu'est ou ce que peut être la fraternité, en confrontant les points de vue, d'examiner en quoi ou jusqu'où elle est à la fois un droit à et un devoir de, de préciser ses liens avec la solidarité, la laïcité, et la citoyenneté. Il s'agirait aussi de voir comment concrètement la fraternité peut nous aider à résoudre les problèmes de l'heure, comment elle peut inspirer les politiques publiques, leur donner ce sel d'humanité qui souvent leur manque, comment elle peut devenir un critère d'évaluation des politiques publiques et du fonctionnement des services publics, en un mot remettre de la relation et du ré-enchantement dans la grande mécanique sociale numérisée, où le regard et la voix disparaissent. Tout cela sans naïveté, mais sans timidité non plus. En respectant la liberté de chacun(e) : nul ne peut esquiver la question, mais c'est à chacun(e) de construire sa réponse en fonction de ce qu'il ou elle croit et veut ou peut. Sachant que la fraternité, si elle peut produire des effets de droit, comme l'heureuse décision du Conseil constitutionnel de juillet 2018 l'a rappelé récemment à propos de l'aide aux migrants, comme l'indiquait déjà le « devoir d'assistance à personne en danger », n'est pas un état, mais plutôt un objectif, un défi, une démarche, jamais achevée, toujours fragile, tout comme ses deux voisines, la Liberté et l'Egalité, dont elle est en quelque sorte l'élément régulateur.

La fraternité n'appartient à personne, mais il nous revient désormais de la construire ensemble. Et l'action menée depuis plusieurs années par Confrontations et par le Pacte civique doit y contribuer plus que jamais.

